# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le mardi 30 avril 2024

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario, siège social

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Louise Essiembre, vice-présidente

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri, présidente

Luc Tessier

**Élèves conseillers :**

Mariska Lamothe (Teams)

Zackary Vaillancourt

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et des finances

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du Service des ressources humaines (huis clos)

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 17 h 53. Elle remercie les membres de leur participation à la rencontre sur la planification stratégique pluriannuelle 2025-2030 en après-midi. Ce fut une bonne rencontre.

1. Appel nominal

Tous les membres sont présents.

1. Adoption de l’ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l’ordre du jour.

16.3 Cérémonie du Souvenir Français (M. Henry)
**16.4 Transport scolaire à Hornepayne (Mme Barrette)**

**16.5 Changement de la date de réunion du Conseil au mois de juin (M. Henry)**
17.1 NPP 128 **Code de conduite provincial et codes de conduite des conseils scolaires
(M. Berthiaume)**

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 24-37
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 30 avril 2024 tel que révisé. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts

S. o.

1. Comité plénier à huis clos

PROPOPÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 24-38
APPUYÉ PAR : M. Tessier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à , présidé par Mme Essiembre, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

1. comité plénier à huis clos restreint

PROPOPÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 24-39
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos restreint à , présidé par Mme Essiembre, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

1. comité plénier

La séance publique reprend à

1. reconnaisSance du territoire

Mme Salituri prononce la reconnaissance du territoire autochtone.

1. Prière

M. Berthiaume récite la prière portant sur le fruit de l’Esprit « la joie ».

1. Présentation
	1. École Ste-Marie

M. Morvan présente Mme Danika Tessier-Giroux, la direction d’école.

Mme Tessier-Giroux démontre la vitalité et le rayonnement de l’école Ste-Marie dans sa communauté. La thématique l’a portée à une réflexion sur l’importance de l’engagement des parents et de la communauté scolaire.

M. Berthiaume et M. Montpellier remercie Mme Tessier-Giroux de tous les efforts à mettre en œuvre des stratégies d’accueil et de recrutement.

1. Adoption des procès-verbaux
* Réunion ordinaire du Conseil du 27 février 2024

M. Montpellier indique qu’il avait l’intention d’être présent, mais que son vol fut retardé, ce qui ne lui a pas permis d’arriver chez lui à temps pour ensuite venir à la réunion.

Les membres sont à l’aise que son absence soit motivée à cette réunion.

PROPOPÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 24-40
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 27 février 2024 tel que révisé.**

* Réunion extraordinaire du Conseil du 9 avril 2024

PROPOPÉ PAR : M. Lemoyne RÉSOLUTION : 24-41
APPUYÉ PAR : Mme Aubin-Gagné ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil tenue le 9 avril 2024 tel que présenté. »**

1. Suivi découlant des procès-verbaux S. o.
2. Affaires sur le plan provincial S. o.
3. Étude des recommandations des comités
	1. Comité plénier à huis clos

Mme Essiembre présente le rapport de la séance à huis clos.

* Ratification de l’entente locale négociée entre le CSC Nouvelon et la FEESO

PROPOPÉ PAR : Mme Salituri RÉSOLUTION : 24-42
APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil ratifie l’entente locale négociée entre le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario et la Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l’Ontario (FEESO) applicable au personnel de soutien, du 1er septembre 2022 au 31 août 2026, soit le protocole d’entente (Partie B). »**

* 1. Comité consultatif pour l’enfance en difficulté

Mme Aubin-Gagné/M. Joanisse

* Procès-verbaux de la 1re et 2e réunion du 2 avril 2024

PROPOPÉ PAR : M. Gervais RÉSOLUTION : 24-43
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif les procès-verbaux de la première et deuxième réunion du Comité consultatif pour l’enfance en difficulté tenue le
2 avril 2024. »**

* 1. Sénat des élèves
* Procès-verbal de la réunion du 4 avril 2024

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 24-44
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Sénat des élèves tenue le 4 avril 2024. »**

* 1. Comité de participation des parents
* Procès-verbal de la réunion du 24 avril 2024

PROPOPÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 24-45
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de participation des parents tenue le 24 avril 2024. »**

1. Rapport des élèves conseillers
	1. District d’Algoma

Mariska Lamothe fait un survol des activités qui ont eu lieu dans les écoles secondaires catholiques de la région de l’ouest. Elle est fière des accomplissements d’équipes sportives, notamment le championnat OFSAA de l’équipe de ballon-volant fille ainsi que le championnat NOSSA de l’équipe de badminton (jeu double mixte Lamothe-Wilkins) de son école qui s’est méritée une médaille d’or.

* 1. Districts de Sudbury/Manitoulin

Zackary Vaillancourt partage une panoplie de photos de belles activités.

Les membres constatent que ça bouge dans les écoles secondaires du CSC Nouvelon. Ils apprécient énormément le beau travail de Mariska et de Zackary, incluant son sens de l’humour.

1. Information
	1. Lettre du bureau régional approuvant les calendriers scolaires 2024-2025

La lettre est déposée à titre informatif.

* 1. Lettre de remerciement de « DeafBlind Ontario Foundation » pour don reçu

La lettre est déposée à titre informatif. Ce don provient des journées décontractées (vendredi) pour le personnel du siège social.

* 1. Cérémonie du Souvenir Français – voir le programme en annexe

L’invitation a été remise à tous les membres. M. Henry demande aux gens de confirmer leur participation à cette cérémonie protocolaire, une toute première pour Sudbury. Il y aura des dignitaires et des militaires présents. Le code vestimentaire est une tenue de ville avec médailles pour la cérémonie. Il y aura une délégation de 10 à 15 élèves des écoles secondaires de la région. La cérémonie débute à 11 h, mais les gens sont priés de ce rendre pour 10 h 30 afin de prendre leur place. L’idée est de répéter cette activité à chaque année.

* 1. Changement **de la date de réunion du Conseil au mois de juin**

**M. Henry demande de changer la date du mardi 25 au lundi 24 juin 2024.**

**Les membres sont bien à l’aise de devancer la réunion d’une journée. Les convocations seront modifiées.**

* 1. **Transport scolaire à Hornepayne**

**Mme Barrette indique ne pas avoir eu de nouvelles dans ce dossier. Les parents doivent soumettre un formulaire afin de recevoir une compensation de 5 $ par jour pour leurs inconvénients. Aucune plainte n’a été reçue par les parents.**

**M. Lemoyne souligne que nous sommes déjà presqu’à la fin de l’année scolaire. Il demande si le problème sera rectifié pour septembre prochain parce que c’est inacceptable.**

**Mme Barrette fera un suivi auprès du Algoma & Huron-Superior Transportation Services afin de voir s’il y a une solution pour répondre à la pénurie de conducteurs d’autobus.**

1. Période de questions (membres du Conseil)
	1. NPP 128 Code de conduite provincial et codes de conduite des conseils scolaires

En vue des modifications récentes apportées à la NPP 128, M. Berthiaume demande si c’est un problème chez nous, notamment les cellulaires en salle de classe.

M. Henry note que plusieurs directives administratives devront être révisées afin de respecter les attentes ministérielles. Il explique que les écoles du CSC Nouvelon ont déjà des protocoles en place pour l’utilisation responsable des technologies de l’information et des communications (TIC). Le gouvernement veut aussi bloquer certains médias sociaux. À compter du 1er septembre 2024, les cellulaires seront bannis pour les élèves de la maternelle à la 6e année et il y a également des restrictions pour les élèves de la 7e à la 12e année. Il prévoit que ce sujet fera partie du démarchage politique l’automne prochain.

1. Avis de motion S. o.
2. Levée de la séance

Il est proposé par M. Montpellier, appuyé par M. Tessier, que la séance soit levée à 20 h 50. Adoptée

1. COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS RESTREINT

Il est proposé par M. Berthiaume de retourner en comité plénier à huis clos afin de conclure la discussion sur un point entamé. La séance est levée à 21 h 25.

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier